

# PCAET CCPEVA

## Soirée Théâtre Forum MOBILITE 05/03/2019 (CHAMPANGES)

### Compte rendu

#### Ordre du jour : Théâtre Forum sur le thème de la Mobilité

---

Forum théâtre avec les citoyens sur la thématique de la mobilité.

La synthèse des remarques faisant suite à la présentation des chiffres clés de la Mobilité sont présentés à la suite.

- **Propos et échanges préliminaires :**

Discours de bienvenue et introduction de Monsieur le Maire de Champanges, du service environnement de la CCPEVA.

Explication du déroulement de la soirée par E6 avec la présentation des enjeux liés au climat et à la mobilité.

Premiers échanges suite à la présentation des chiffres clés:

- Est-ce que cette démarche de concertation est menée également avec d'autres intercommunalités ? Il existe une animation départementale où toutes les intercommunalités sont présentes mais avec des avancements différents. Les études PCAET sont plus avancées sur Thonon Agglo, Pays du Mont Blanc ou Grand Annecy (phase rédaction du plan d'actions amorcée) .
- Thématique des déplacements Domicile/Travail en voiture individuel qui représente 82% des déplacements:
  - Est-ce que les TC Suisse sont pris en compte ? Pas d'étude spécifique, le chiffre est basé sur la part modale principale ;
  - La plupart des frontaliers utilisent différents transports : Voiture, trottinette, puis bateau, puis sur Suisse métro., est-ce pris en compte ? Non uniquement les TC sont pris en compte
- Un commentaire ressort indiquant qu'il « manque cruellement de TC sur le territoire »
- Le but de ce PCAET et de la concertation est de faire remonter tous les avis/demandes pour élaborer une stratégie.
- Les pistes cyclables sont trop dangereuses, il y a trop de circulation et de fumée d'échappement.
- Pour les transports en commun, il n'y a pas de cohérence entre les bus/Navettes et les trains, du coup personne ne les utilise. Cadençage à améliorer
- **Saynète n°1**

#### Covoiturage

- A la suite de la 1<sup>ère</sup> saynète il est question du site : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/> qui référence le covoiturage en région mais qui n'est pas très bien référencé.
- Nécessité de communiquer plus sur les sites et initiatives existants à l'échelle du territoire mais aussi à l'échelle du bassin lémanique pour encourager la pratique.
- Les comédiens interpellent un citoyen : **Comment je peux faire pour aller à Lausanne en covoiturage ?**
  - **Réponse :** Il faut caler vos déplacements comme vos repas avec d'autres covoitureurs. Cela crée du lien social car dans nos quotidiens nous n'avons plus le temps de créer du lien. Cela dit, celui qui veut juste profiter d'un trajet sans créer de lien le peut, le covoiturage devient un mode de transport comme un autre.
  - **Relance des comédiens : Est-ce que vous le faites ?**
  - Non pas sur les trajets quotidiens mais sur des trajets plus longs. Il faut commencer par 1 journée par semaine puis 2 journées et plus si ça fonctionne.
- Faire changer les pratiques petit à petit pour passer du mode de déplacement subis au mode de déplacement pratique
- Dans certaines banques, le télétravail a été mis en œuvre également pour réduire les déplacements.

#### Pistes Cyclables et vélos :

- Au sujet des pistes cyclables, il est dit que les élus font faces à des difficultés pour en créer (problématiques techniques, urbaines, etc.)
- Il faudrait retirer les bandes d'herbes sur les bords des routes pour favoriser leur mise en œuvre. Cela dit la configuration des routes fait que les pistes seraient au plus près des gaz d'échappement (particules et pollution).
- Il faut tenir compte de la typologie du territoire dont montagne, des largeurs des trottoirs (Obligation Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et obligation d'en créer même s'ils ne seront pas utilisés.
- Est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir de routes partagées ? Pas sur les voies départementales mais a priori oui sur les voies communales.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de cabotage solaire qui ne pollue pas ? C'est à améliorer mais il y a des réglementations et un monopole. Les pouvoirs publics doivent attaquer ce monopole pour développer cette activité. Monopole de la CGN pour transports lacustres, c'est ça ?

- 
- Possibilité d'utiliser les infrastructures existantes et non utilisées pour mettre en place ces voies douces (exemple de voies de chemin de fer)
- 1 km de voie cyclable coûte 10 k€, les budgets communaux sont limités, ça nécessite d'augmenter les impôts.
- 

#### Lien avec les acteurs économiques du territoire

- Travail commencé avec les papeteries du Léman et Danone. Ils accompagnent leurs salariés dans leur déplacement avec la mise en place de navettes qui partent régulièrement à vide.
- Il est important que les besoins soient redéfinis et que la culture des TC soit relancée (éviter la stigmatisation).
- Danone a actuellement une réflexion pour changer leur carburant de leur flotte mais également les carburants de leur intermédiaires, sous-traitants, etc.
- Pour que les TC des entreprises ne soient pas vides, il faut revoir l'organisation du territoire pour apporter les services structurants au plus près des entreprises (poste, service public, garderie, etc.).
- La réflexion sur le territoire de la CCPEVA est à intégrer dans un environnement plus large avec une vision d'ensemble : Bassin genevois, Lausanne, etc.

#### Qui prend le bus dans la salle ?

- Personne sauf 1 élève. Il n'y a pas d'offre de TC, pas de bus, tout le monde prend sa voiture.
- Un élu indique que la CCPEVA a créé un groupe de travail sur ce sujet pour le développer localement.

#### Véhicule individuel :

- Les véhicules électriques permettent de prendre des places libres et dédiés (gain de temps de parking).
- Il faut des alternatives au véhicule individuel, faire naître des solutions d'autopartage accessibles et adaptées à tous (entretien d'1 véhicule individuel coûte cher en zone de montagne). Type badges pour véhicules en partage ?
- C'est une « révolution culturelle car tout le monde veut sa voiture même dans un couple. » Il faut bien avoir en tête que la voiture individuelle est la plupart du temps arrêtée.
- Il est possible de mettre sa voiture en autopartage avec des applications telles que <https://citiz.coop/> ou « Drop » sur Genève. Recenser les initiatives existantes et communiquer autour de celles-ci
- Une question est posée sur **les chaussées douces**, comment l'endroit est choisi et comment peut-on réduire la circulation ?

Un élu a proposé cette idée sur une chaussée qui est actuellement en test, il faudra faire un bilan de cette opération. Il faut savoir mettre des contraintes aux automobilistes, faire un « jour sans voiture » dans les communes sans déclencher des critiques des commerçants sur des dimanches ou sur certaines voies de la commune.

- Il faut inciter les entreprises et les administrations à la modalité douce ; à titre d'exemple Thonon met à disposition gratuitement les recharges électriques.
- Débat autour des voitures électriques et des batteries et matières premières nécessaires. Problématique existante mais une voiture électrique a un impact carbone moindre qu'une voiture à énergie fossile sur l'ensemble de son cycle de vie.

#### Autres thématiques et mobilités alternatives:

- Le travail à l'échelle du territoire est une bonne base mais il est nécessaire de réfléchir à l'aménagement de la mobilité sur une échelle inter EPCI
- Dispositif Slow Up en Suisse : initiative de journées de découverte sans voiture sur des portions sélectionnées de voiries. Le dispositif est mis en place de manière ponctuelle les dimanches. Lancer des journées expérimentales, ça donne des idées et ça sert de retour d'expérience.
- Expérimenter les différentes idées ponctuellement sur le territoire pour faciliter leur appropriation par les usagers du territoire
- Favoriser les dispositifs financiers au sein des entreprises pour faciliter les alternatives aux véhicules individuels
- Une réflexion sur les transports en commun et notamment sur le cabotage : Aucun transfrontalier n'utiliserait son petit bateau pour aller à Lausanne, il faut donc avoir la même culture pour les bus/cars.
- Il faut aller chercher des financements privés à l'instar de la Suisse. En France, culturellement, on attend tout du public, il faut innover sur les financements. Participation des entreprises aux mobilités douces ?
- Repenser aux anciens modes de transports : transport hippomobile (ramassage scolaire, transport de personnes, collecte des déchets) Le fumiers pourrait être réutilisé.
- Il pourrait être proposé des solutions funiculaires à l'instar de ce qui se fait à Lausanne
- Lien fort entre l'offre et la demande : - d'offre entraîne moins de demande et moins de demande entraîne moins de besoin de développer ou maintenir cette offre. Cercle non vertueux.

- **Saynète n°2**

- Il est important d'avoir une impulsion des élus sur les contraintes d'urbanisme. Il est nécessaire que les élus aient une vision pour leur territoire travailler sur l'acceptation « de voyager ensemble » de la même manière que l'on a réfléchi la densification du territoire
- Pour la future route Thonon/Machilly, il faut des contreparties : exemple Route solaire ou aménagement systématique de voies cyclables en bordure.
- Il faut que la CCPEVA utilise sa compétence déchet pour récupérer des vieux vélos, les réparent (ressourcerie) et les mettent à disposition de la population.
- Communiquer sur les prochaines soirées par l'intermédiaire des associations et relais locaux (exemple des soirées apéro ateliers/ apéritifs citoyen à Thonon)
- Les territoires de Haute Savoie sont des territoires riches avec les moyens de faire changer les choses mais également une approche de la voiture comme symbole extérieur de cette richesse
- Repenser la communication autour de la voiture pour « discréditer » son image actuelle et valoriser les modes alternatifs.
- Expression employée de désert pour caractériser l'offre de transports en communs sur le territoire.